

**ÉPREUVE DE RECRUTEMENT POUR LA RENTRÉE 2026
PHASE D'ADMISSIBILITÉ / RÉALISATION**

Dans le cadre de la phase d'admissibilité des épreuves de recrutement pour la rentrée 2026 à l'école La SATIS de l'Université d'Aix-Marseille, vous aurez à produire les deux éléments suivants:

1/ Votre réalisation :

- Réalisation musicale sur le film proposé ci-dessous (avec ou sans partition) :

<https://vimeo.com/1164258779/2792523661>

- + deux compositions personnelles déjà composées (avec partition, si possible).

Pour l'envoi de la composition sur le film proposé, le candidat peut envoyer un fichier audio ou un fichier vidéo (format de préférence) qui intègre la musique composée.

Formats imposés : .mov (codec vidéo : H264/ audio : AAC), FLAC ou ALAC 48 kHz – 24 bits

2/ La note d'intention de votre réalisation (3000 caractères maximum, format .pdf):

Motivations, implication, point de vue, sources d'inspiration, angle de traitement et particularités de votre réalisation.

Vous justifierez vos choix de composition (esthétiques et techniques) par rapport au film proposé.

La réalisation devra être accessible via une plateforme de partage (Vimeo, Youtube ou Dailymotion pour les vidéos et Soundcloud pour les bandes sonores), non protégée par un mot de passe.

L'adresse web devra être clairement mentionnée en « référence » sur la note d'intention à joindre avec le reste des pièces demandées dans l'application monmaster.

**DATE LIMITE DU DÉPÔT DES PIÈCES
SUR MONMASTER: 16 MARS 2026**

*ATTENTION, si vous souhaitez postuler en M1 **ET** L3, vous devez déposer un dossier de candidature sur les deux plateformes ([monmaster](#) **ET** [e-candidat](#)). La réalisation que vous déposerez dans ce cas – **et dans ce cas seulement** – pour votre candidature L3 sera la même que celle de votre candidature M1.*